

Son caractère naturel, son goût authentique, sa richesse en oligo-éléments font du **sel de Guérande** un produit de qualité. Le Label Rouge a été obtenu en 1991 et l'IGP (Indication géographique protégée) sel de Guérande en 2012.

Après le déclin des années 1950-1970, les marais vivent une véritable renaissance grâce à la structuration économique de la profession.

Ils disposent de nombreuses protections réglementaires ou reconnaissances internationales pour la valeur écologique de cette zone humide (Natura 2000...).

Depuis 1996, **les marais salants de Guérande sont classés** et bénéficient, à ce titre, d'une protection nationale des paysages.

-  Marais salants
-  1 Bassin du Mès
-  2 Bassin de Guérande



© 2020: Clément Cap Atlantique - La Nouvelle Imprimerie 01 51 75 07 07 - Crédits photo: © Cap Atlantique, Vincent Sazan, Bruno Siroch, Gilbert Coze, Philippe Della Valle, Emelée de Pascal François © Jérémy Bouché www.pressy.com - Altitude: Anne-Marie, Emmanuel, Kati, Miro, Schaeffer - Adobe Stock, Desim, Denis Cornet.

## Accueil et information

### Marais salants de Guérande

- ◆ **LA MAISON DES PALUDIERS Sel et météo**  
Saillé - 44350 GUERANDE - Tél: 09 53 07 74 06  
[www.maisondespaludiers.fr](http://www.maisondespaludiers.fr)
- ◆ **MUSEE DES MARAIS SALANTS Un site... Un musée**  
Place Adèle Pichon - 44740 BATZ-SUR-MER  
Tél: 02 40 23 82 79  
[www.museedesmaraisalants.fr](http://www.museedesmaraisalants.fr)
- ◆ **TERRE DE SEL Espace sel et nature**  
Pradel - 44350 GUERANDE - Tél: 02 40 62 08 80  
contact@terredesel.fr - [www.terredesel.fr](http://www.terredesel.fr)
- ◆ **OFFICE DE TOURISME DE GUÉRANDE**  
Place du Marché au Bois - 44353 GUERANDE  
Tél: 02 40 24 34 44 - [www.labaule-guerande.com](http://www.labaule-guerande.com)
- ◆ **OFFICE DE TOURISME DE BATZ-SUR-MER**  
25 rue de la Plage - 44740 BATZ-SUR-MER  
Tél: 02 40 23 92 36 - [www.ot-batzsurmer.fr](http://www.ot-batzsurmer.fr)
- ◆ **OFFICE DE TOURISME DU POULIGUEN**  
8 quai du Commandant L'Herminier - 44510 LE POULIGUEN  
Tél: 02 40 24 34 44 - [www.labaule-guerande.com](http://www.labaule-guerande.com)



### Marais salants du Mès

- ◆ **OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL**
- **MESQUER-QUIMIAC**: Place de l'Orée du bois - QUIMIAC
- **SAINT-MOLF**: 1 rue des épis - 44350 SAINT-MOLF
- Point d'information saisonnier d'**ASSÉRAC**:  
place du marché ou plages de Pen Bé & Pont Mahé  
Tél: 02 40 24 34 44 - [www.labaule-guerande.com](http://www.labaule-guerande.com)

Cap Atlantique est animateur du réseau Natura 2000 pour les marais salants de Guérande et du Mès et coordonne le projet LIFE SALLINA dont les objectifs visent à restaurer et préserver la biodiversité des marais salants de la région des Pays de la Loire.



Plus d'infos : 02 28 54 13 10

Communauté d'Agglomération de la Presqu'île de Guérande - Atlantique  
3, av. des Noëllles • BP 64 • 44503 LA BAULE CEDEX • Tél.: 02 51 75 06 80

[www.cap-atlantique.fr](http://www.cap-atlantique.fr)

# Découvrir et respecter les marais salants de la presqu'île de Guérande



Assérac • Batz-sur-Mer • Camoël • Férel • Guérande • Herbignac  
La Baule-Escoublac • La Turballe • Le Croisic • Le Pouliguen • Mesquer  
Pénestin • Piriac-sur-Mer • Saint-Lyphard • Saint-Molf

Situés entre Loire et Vilaine, les **marais salants de Guérande** (communes de Guérande, Batz-sur-Mer, La Turballe et Le Pouliguen) et du **Mès** (communes de Mesquer-Quimiac, Saint-Molf et Assérac) **constituent un patrimoine exceptionnel** de près de 2 000 hectares.

Depuis plus de 1 000 ans, des générations de paludiers ont créé et entretenu ce paysage unique. Leur technique de **production artisanale** respecte l'environnement et contribue à la **richesse écologique du site**, comme en témoigne la présence de 180 espèces d'oiseaux.



# Vous souhaitez découvrir les marais salants...

Avant toute promenade sur les marais, renseignez-vous dans l'un des lieux d'accueil et d'information (voir au dos du document) pour mieux découvrir, comprendre et apprécier ces paysages.

Les marais salants sont une curiosité et un espace de découverte exceptionnels. Mais ils restent avant tout un lieu de travail et de production, un milieu humide à l'équilibre écologique fragile. Une fréquentation trop intense et des attitudes irrespectueuses risquent de mettre en péril ce patrimoine.

Sachez que les marais sont des propriétés privées. Vous serez bien accueillis si vous restez sur les chemins d'accès. Respectez l'outil de travail des paludiers et tenez compte des recommandations ci-contre.

## Fonctionnement du marais salant et travail du paludier

◆ L'hiver et le printemps sont consacrés aux travaux d'entretien et de préparation du marais pour la récolte estivale.

◆ En été, à chaque grande marée, le paludier remplit la vasière (réservoir) en ouvrant la trappe qui communique par le cui avec l'étier. Puis il fait circuler l'eau dans une succession de bassins (cobier, fards, adernes) où elle progresse par gravité grâce à de minutieux réglages.

L'eau s'évapore sous l'action du vent et du soleil. La salinité augmente, passant de 30-35g/litre d'eau de mer à 250-280g/litre dans les œillets où le sel se cristallise.

Le paludier produit deux sortes de sel :

- le **gros sel**, gris et récolté sur l'argile des œillets,
- la **fleur de sel**, fine et blanche, cueillie à la surface de l'œillet.



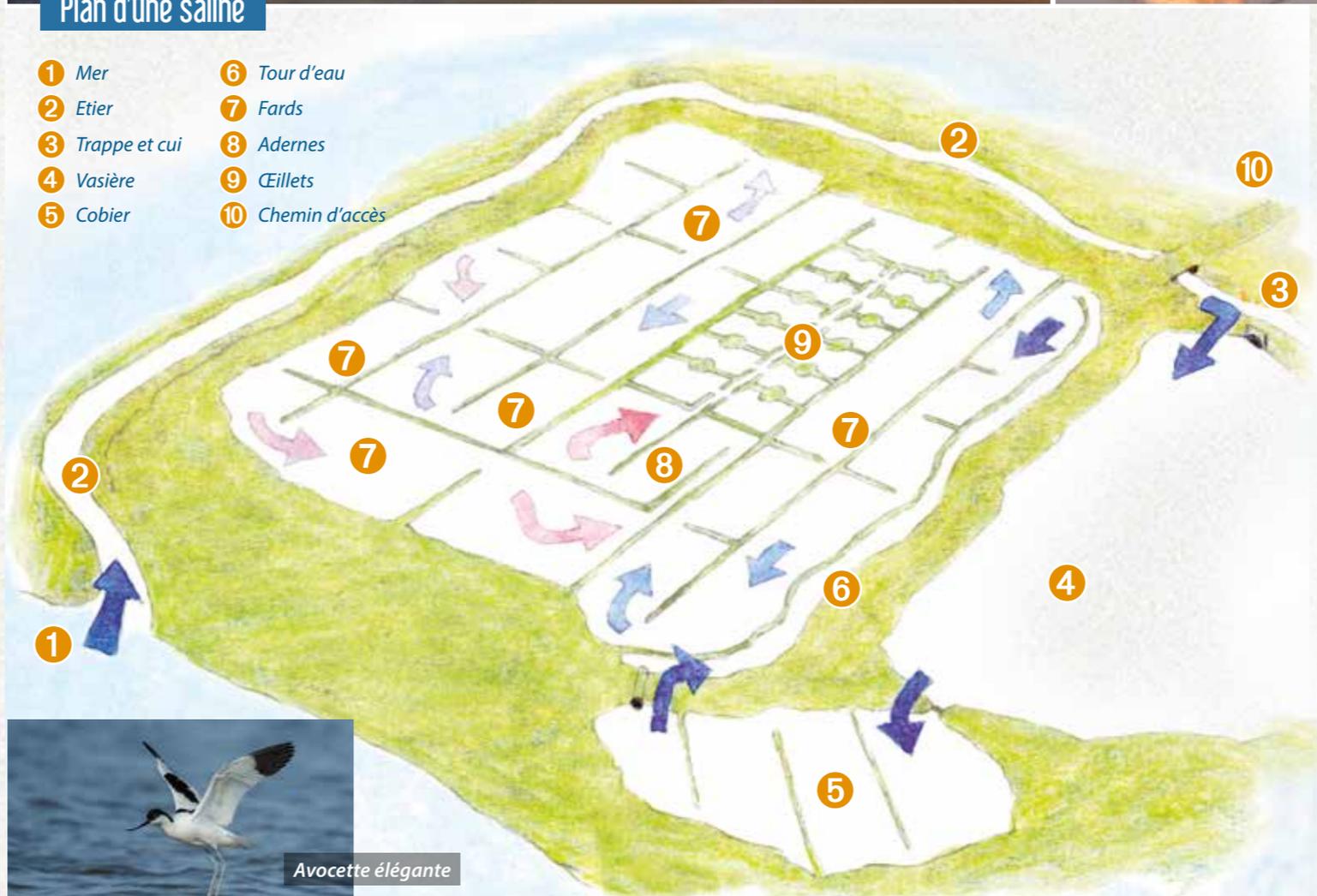
Gorge Bleue à miroir



Aigrette

### Plan d'une saline

- |                 |                   |
|-----------------|-------------------|
| 1 Mer           | 6 Tour d'eau      |
| 2 Etier         | 7 Fards           |
| 3 Trappe et cui | 8 Adernes         |
| 4 Vasière       | 9 Œillets         |
| 5 Cobier        | 10 Chemin d'accès |



Avocette élégante

## Merci de respecter le travail des paludiers !



Ne stationnez pas sur les chemins d'accès et évitez de traverser le marais en voiture en saison estivale.



Ne descendez pas sur la saline.



Ne prélevez pas et ne touchez pas le sel sur les tas, ne manipulez pas les outils du paludier.



Ne déposez pas d'ordures. Ne jetez pas les mégots de cigarettes dans les salines et sur les tas de sel.



N'arrachez pas de plantes et ne cueillez pas de fleurs.



Ne dérangez pas les oiseaux.



Tenez les chiens en laisse.



Demandez aux paludiers l'autorisation de les filmer ou les photographier.



**MERCI**  
de ne pas descendre sur la Saline  
Si vous voulez connaître les marais salants  
adressez-vous à :  
Musée des marais salants - Batz-sur-Mer  
Maison des Paludiers - Saillé  
Terre de Sel - Pradel